



ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'HYGIENE HOSPITALIERE (SF2H)

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019

Date limite d'envoi : jeudi 2 mai 2019 avant 23h59

**il faut être à jour de sa cotisation 2019 à la SF2H
pour se porter candidat et pour participer au vote pour cette élection**

ETAT CIVIL et CONTACT

Nom : TAMAMES

Prénom : CORINNE

Date de naissance : 13/03/1967

Sexe : F

Adresse professionnelle : Hôpitaux universitaires Pitié Salpêtrière
47 - 83 Boulevard de l'hôpital
75651 Paris Cedex 13

Télécopie : 01 42 17 69 91

Téléphone professionnel : 01 42 17 69 03

Email : corinne.tamames@aphp.fr

Téléphone portable (ne sera pas diffusé) :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Profession : Cadre supérieur hygiéniste

Organisme / Employeur : APHP

MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Cadre infirmier de bloc opératoire, j'exerce en hygiène depuis 2001. Je suis membre de la SF2H depuis 2002. Je souhaite aujourd'hui, m'investir au sein de la société française d'hygiène hospitalière, je présente donc ma candidature.

J'ai un parcours varié en hygiène hospitalière. J'ai travaillé 10 ans dans un centre de rééducation orthopédique adulte et pédiatrique. J'ai créé un organisme de formation et de conseil en hygiène hospitalière. Depuis 2012, j'exerce à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière où l'activité est très variée : bloc opératoire, secteur d'endoscopie, réanimation, chirurgie, médecine, SSR, ...

J'aimerais apporter mes compétences acquises lors de mes différentes missions à la SF2H afin d'être acteur de l'amélioration de la prévention des infections associées aux soins.

Document à retourner par E-mail à
Olivia Keita-Perse
Présidente du bureau de vote

olivia.keita-perse@chpg.mc
avant le 2 mai 2019 à 23h59



ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ
FRANÇAISE D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE (SF2H)

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UNE PHOTO



Document à retourner par E-mail à
Olivia Keita-Perse
Présidente du bureau de vote

olivia.keita-perse@chpg.mc
avant le 2 mai 2019 à 23h59